

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-pays-se-penche-timidement-sur-sa-dictature-avec-des-archives-en-ligne>

Le pays se penche timidement sur sa dictature avec des archives en ligne

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : jeudi 15 août 2013

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Plus de 900 000 documents relatifs aux actes commis sous la dictature militaire brésilienne durant la période 1964 -1985 -ont été mis en ligne par le parquet de São Paulo en partenariat avec l'archevêque de la ville, dans le cadre du site Brasil Nunca Mais Digital.

Il s'agit ainsi de préserver la mémoire des disparus et des victimes de la torture sous le régime militaire, alors que la nouvelle génération connaît mal cette période de l'histoire. Ces archives sont ainsi accessibles au grand public.

Les documents mis en ligne concernent notamment des comptes rendus de procès jugés par le Tribunal militaire, principalement dans les années 60 et 70, alors que le décret constitutionnel AI5 permettait de suspendre des droits civils et politiques des citoyens, mais aussi des témoignages des prisonniers politiques, obtenus, souvent, sous la torture. Des coupures de presse de l'époque. Des textes expliquant le contexte historique avertissent le lecteur. Certains documents font référence notamment à la président Dilma Rousseff jugée et condamnée pour « subversion », incarcérée de 1970 à 1972 dans le centre de détention Tiradentes, à São Paulo. « Le site est une référence obligatoire pour les chercheurs et ceux qui s'intéressent à cette période », Rosa Cardoso, coordinatrice de la Commission Nationale de la Vérité.

Cet organisme, créé en 2012 par le gouvernement brésilien, est chargé d'étudier les violations des droits de l'homme pendant le régime militaire. Car les actes commis sous la dictature demeurent toujours impunis au Brésil qui a dans ce domaine du retard par rapport à son voisin argentin. La loi de l'Amnistie, promulguée en 1979 protège les tortionnaires est toujours en vigueur, la Commission de la Vérité pourrait proposer une révision de la loi par la Cour Suprême l'année prochaine.

[El Correo](#), avec agences, 15 aout 2013.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)